

Pistes pour la phase de mise en oeuvre du synode sur la synodalité

Pistes pour la phase de mise en oeuvre du synode sur la synodalité

Les présentes *Pistes*, préparées par le Secrétariat Général du Synode avec l'avis favorable de son Conseil Ordinaire et approuvées par le Saint-Père Léon XIV, font partie du service d'accompagnement de la phase de mise en œuvre du Synode par le Secrétariat Général lui-même. Elles poursuivent un double objectif. D'une part, elles ont pour but d'offrir aux Églises locales du monde entier un cadre de référence partagé pour les aider à cheminer ensemble. D'autre part, elles visent à favoriser le dialogue qui conduira toute l'Église à l'Assemblée ecclésiale d'octobre 2028

[Pistes pour la mise en oeuvre du synode sur la Synodalité](#)

Pour citer l'article : <https://www.doctrine-sociale-catholique.fr//la-doctrine-sociale-en-debat/443-pistes-pour-la-phase-de-mise-en-oeuvre-du-synode-sur-la-synodalite>